



Session d'ouverture du
4e Forum des Régions ultrapériphériques
Les Régions ultrapériphériques, terres d'Europe dans le monde

Bruxelles / jeudi 30 mars 2017 / 9h15

Allocution de Rodolphe Alexandre

Président de la Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques
Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Commission européenne,
Mesdames et Messieurs les Commissaires,
Mesdames et Messieurs les Ministres des Etats-membres ou
leurs représentants,
Messieurs les Présidents des Régions Ultrapériphériques,
chers collègues,
Mesdames et Messieurs les socioprofessionnels des RUP,
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile
organisée,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, vous êtes toutes et tous réunis à Bruxelles à
l'occasion du 4^e Forum des Régions ultrapériphériques.

En tant que Président de la Collectivité territoriale de Guyane,
mais plus encore, en ma qualité de Président de la
Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques, il
va de soi que ce rendez-vous représentait pour moi une
priorité absolue de mon agenda, dès lors que la date en avait
été arrêtée.

Depuis plusieurs jours, malheureusement, la Guyane connaît
une crise sociale de grande ampleur. Tous les accès aux villes
principales sont bloqués, les établissements scolaires et
l'université sont fermés, les services publics perturbés,
l'aéroport et les ports de pêche et de commerce paralysés.

La population a, de cette façon, décidé d'exprimer son exaspération face aux difficultés socioéconomiques, aux problèmes sanitaires, et à l'insécurité qui, depuis trop longtemps, fragilisent notre territoire et précarisent une partie importante des habitants.

Les Guyanais exigent désormais que Paris, que j'avais pourtant alertée sur les risques forts d'explosion sociale, apporte des réponses concrètes et à brève échéance à leurs justes revendications.

Au moment où je m'adresse à vous, une délégation de deux ministres, dépêchée par le Premier Ministre, Bernard Cazeneuve, est à pied d'œuvre en Guyane.

Vous comprendrez aisément que dans ces conditions, il n'était absolument pas envisageable pour moi, je le regrette, de quitter la Guyane, au moment-même où celle-ci vit une crise particulièrement grave.

Croyez bien que je suis véritablement meurtri de ne pas avoir pu me rendre physiquement à Bruxelles afin de vous rencontrer, compte tenu des enjeux qui sont les nôtres, et notamment l'échéance cruciale que constitue la remise du nouveau mémorandum dans la perspective de la future stratégie pour les RUP.

J'ai néanmoins tenu, par le biais de l'enregistrement de ce message vidéo, à être présent parmi vous.

Il n'est pas nécessaire de rappeler la gravité de la crise que traverse l'Union européenne. Le Brexit encourage la tentation du repli sur soi des Etats membres, largement exacerbée par les crises économique, migratoire, et sécuritaire, qui rongent l'Union de l'intérieur.

Au-delà des textes qui régissent son fonctionnement, L'Europe c'est avant tout une rencontre, un projet : celui de la constitution d'un peuple, d'une identité commune, fondée sur les valeurs portées par les pères fondateurs, qui étaient celles de la réconciliation, du partage et de la croissance économique.

A l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome et du 20^e anniversaire du Traité d'Amsterdam, je voudrais que nous apportions collectivement notre pierre à l'édifice.

C'est pourquoi je tiens ici à dire en premier lieu toute ma satisfaction et même ma fierté, que nous ayons pu, chers collègues, ensemble, finaliser le nouveau mémorandum des RUP, qui semble répondre parfaitement à notre demande à savoir : **s'assurer d'une plus grande prise en compte de l'ultrapériphérie dans les politiques européennes.**

Notre objectif avec VOUS, les représentants des institutions européennes, doit être de franchir une étape décisive dans la mise en œuvre d'une approche portée par l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, récemment confortée par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 15 décembre 2015.

L'enjeu, pour nous, est **plus que jamais de nous donner les moyens de doter nos territoires d'économies performantes, dynamiques, génératrices de richesse et créatrices d'emplois, en cohésion avec l'ensemble de l'Union européenne.**

A ce titre, nous attendons de l'Union européenne qu'elle adapte la réglementation de l'Union à nos réalités.

Sur la question du transport aérien par exemple, il y a nécessité pour nos territoires ultrapériphériques de rester en dehors du système d'échange de quotas d'émissions, le système ETS.

S'agissant justement de ce développement économique dans nos zones géographiques, auquel l'Union européenne nous encourage à chaque rendez-vous, je voudrais dire que celui-ci restera une illusion tant que l'Union ne modifiera pas sa politique commerciale à notre égard et tant qu'elle

n'acceptera pas d'engager une réflexion de fond sur l'articulation entre le FED et le FEDER.

Ce développement concerne au premier chef les accords commerciaux que l'Union européenne est amenée à passer avec les pays tiers. Il est absolument indispensable que des études d'impact, impliquant les Régions ultrapériphériques soient systématiquement réalisées en amont des négociations.

C'est pourquoi je tiens sur ce point à saluer et encourager les récents efforts de la Commission lors des derniers accords commerciaux, à l'exemple de ceux passés avec l'Afrique du Sud et le Vietnam s'agissant des sucres spéciaux, ainsi que l'Equateur, s'agissant des clauses de sauvegarde pour la banane.

Il faut à l'évidence, compte tenu des taux de chômage qui sont les plus élevés d'Europe s'agissant des jeunes, que l'Union s'engage urgemment à renforcer le soutien des filières traditionnelles de nos régions, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la forêt, de l'agroalimentaire, ou encore de la pêche.

S'agissant ainsi de la pêche, les récents débats au Parlement européen sont encourageants. Il faut œuvrer, comme le propose la commission PECH du Parlement européen, à

l'initiative de son Président M. Alain Cadec, et dès avant 2020, à l'adoption d'un règlement ad hoc pour la pêche des RUP, un POSEI pêche, à l'instar du POSEI agricole, qui permette d'assurer que la Commission approuve a priori les Plans de compensation des surcoûts. Il convient également de mettre en place un financement de ces Plans sans interruption à chaque nouveau cadre budgétaire, compte tenu de la nature compensatoire des aides qui sont versées.

Je sais également que la question du financement de la flotte de pêche artisanale des RUP fait débat à Bruxelles, alors qu'il s'agit simplement d'obtenir de renouveler nos bateaux dans la limite des capacités de flotte existantes, parce que ces navires sont dans un état si déplorable que cette activité meurt peu à peu. Il s'agit de la survie de nos ressources et de nos pêcheries.

Vous devez savoir que ne pas autoriser le financement public du remplacement de nos bateaux, c'est condamner nos pêcheurs à concentrer leurs efforts de pêche sur nos côtes et à épuiser notre ressource côtière alors que la ressource pélagique plus au large est totalement disponible.

C'est aussi permettre à la pêche illégale (pêche INN) de piller nos ressources encore plus et d'exaspérer nos professionnels et nos populations qui ne peuvent accepter ce laissez-faire.

C'est pourquoi j'en appelle au Président de la Commission, Monsieur Jean-Claude Juncker, et ses commissaires, notamment le Commissaire à la Pêche, Monsieur Karmenu Vella, pour que des aides d'Etat soient rapidement autorisées afin de renouveler nos bateaux d'ici 2020 pour les adapter à nos besoins et aux nouvelles normes de sécurité, dans la limite de nos capacités de pêche actuelles.

Par ailleurs, le POSEI, en tant que déclinaison de la Politique Agricole Commune dans les Régions ultrapériphériques, a démontré son efficacité et son adéquation aux contraintes spécifiques de ces régions.

Grâce aux RUP, l'agriculture communautaire est aussi une agriculture tropicale et équatoriale. Au moyen du POSEI, des productions ultrapériphériques sont aujourd'hui à la pointe mondiale sur le plan social, environnemental et de la recherche et innovation.

L'Europe doit en être fière !

Le POSEI et le FEADER sont les deux piliers qu'il faut absolument préserver et consolider dans nos régions pour soutenir cette activité essentielle que constitue l'agriculture tant sur le plan économique, sur l'aménagement du territoire et des paysages que sur la lutte contre les effets de l'érosion liée à nos climats difficiles.

Plus généralement, la Commission pourrait utilement s'appuyer sur la méthode POSEI qui a fait ses preuves pour les Régions ultrapériphériques, et engager des réflexions pour développer cette méthode dans toutes les DG concernées, particulièrement à la DG MARE. Cette méthode pourrait également être appliquée pour trouver des solutions aux questions très sérieuses des produits phytosanitaires en zones communautaires équatoriales et tropicales voire humides, avec la DG SANCO par exemple, qui jusqu'à maintenant n'a pas intégré dans le droit de l'Union la prise en compte des effets de nos climats sur nos activités primaires.

Je voudrais aussi dire toute notre satisfaction suite à la décision de la Commission européenne de réviser le RGEC. Dans ce cadre, le travail réalisé par la Commissaire Margrethe Vestager est très important et doit permettre une nouvelle approche des aides d'Etat en faveur des RUP.

La récente approbation du régime de l'octroi de mer pour nos régions ultrapériphériques françaises, est dans cette même perspective, le premier signe concret de la volonté positive de la Commission.

Je souhaite également saluer le travail du Commissaire Pierre Moscovici sur le dossier du rhum qui, je l'espère, devrait aboutir prochainement, et permettre la poursuite du

développement de cette grande filière traditionnelle dont découlent de nombreux emplois et métiers.

J'ai d'ores et déjà demandé à la France d'introduire - pour un placement sous RGEC - un dispositif en faveur de la filière bois de Guyane, dont on connaît le formidable potentiel mais qui est aujourd'hui gravement menacée.

Je voudrais enfin saluer le travail fondamental de la Commissaire Corina Cretu. Depuis le début de la mandature, madame la Commissaire a toujours été à nos côtés et ainsi a pu souligner l'impact de la politique de cohésion pour atténuer les contraintes spécifiques des RUP.

Pour ces raisons, la politique de cohésion, jusqu'à maintenant, constitue un outil crucial de convergence et d'intégration dans le marché unique de ces régions européennes.

Eu égard à ces résultats, il est indispensable de maintenir la politique de cohésion au-delà de 2020 pour ce qui concerne les Régions ultrapériphériques.

Pour autant, il est clair que cette politique pourrait faire l'objet d'une simplification, notamment au niveau du fléchage des fonds.

Il faut pour cela que l'Europe continue d'être une source d'espoirs pour les habitants de nos territoires ; que l'on comprenne que nos difficultés, nos handicaps, nos souffrances doivent être véritablement relayés au niveau européen afin d'accompagner les évolutions et adaptations des politiques qu'elle propose de mettre en place.

A l'heure où le continent subit les effets d'une grave crise migratoire, les institutions à Bruxelles ne devraient pas oublier que nous subissons, nous aussi, les effets dévastateurs de ces migrations illégales depuis bien plus longtemps que les populations continentales et dans des proportions plus alarmantes encore.

Il y a dans les RUP des enjeux de politiques migratoires qui n'ont jamais été pris en compte et dont les conséquences doivent être aujourd'hui traitées en urgence.

En Guyane, l'insécurité provoquée par les tensions nées des arrivées massives de migrants illégaux, et je pense à mes collègues de Mayotte, je pense à tous nos collègues qui aujourd'hui sont menacés par ces vagues de migration. A Saint-Martin ou en Guadeloupe, l'insécurité est également une préoccupation majeure. Aux Canaries, la menace d'une nouvelle vague de migrations illégales pèse toujours sur le territoire.

Il est donc pressant que la prochaine communication délivre un signal clair, fort, ferme sur la volonté de la Commission européenne d'inscrire la stratégie en faveur des RUP dans une approche rénovée, conformément aux possibilités ouvertes par l'article 349 du Traité. Et pour ce faire, je sais pouvoir compter sur l'appui du Président Juncker et de toute son équipe.

A ce propos, il est plus que temps que l'Europe prenne un nouvel élan et que l'Europe nous donne les moyens de réaliser ce développement durable et harmonieux dans le cadre de l'article 349 du Traité.

A vous tous et à vous toutes, je vous souhaite de fructueux travaux.

Bon succès et à très bientôt.

Je vous remercie !